

Mai 2020

Vos sites

www.udcgt10.fr
www.cgt.fr
www.librairie-nvo.com
www.indecosa.cgt.fr
www.ancavtt.asso.fr

 UD CGT AUBE

Vos contacts

- UD Aube :

2A Bd. du 1er RAM 1^{er} étage
Tél. : 03 25 73 38 47
Fax : 03 25 73 84 27
e-mail : udcgt10@gmail.fr :
Les lundis, mardis, jeudis :
de 9 h 30 à 17 h
Le mercredi :
de 9 h 30 à 11 h 30
Le vendredi :
de 9 h 30 à 16 h 45

- UL Troyes et alentours :

2A Bd. du 1er RAM 1^{er} étage
ulcgtroyes10@gmail.com

 UL Cgt Troyes

Tél. : 03 25 73 49 40
Permanence pour les syndiqués
9 h 00 à 12 h 00
Permanence conseil
du salarié : mardi de 14 h à 17 h 30

- UL Romilly-Nogent / Seine :

Rue de la Boule-d'Or
Tél. : 03 25 24 49 43
Fax : 03 25 24 88 10
Port. : 06 64 52 96 83
e-mail : ul.cgt.romilly@wanadoo.fr

- UL Brienne le Château :

25 Rue Maréchal Valée
Tél. 06 63 19 90 97
ul-cgt-brienne@hotmail.fr

- UL Bar sur seine :

5 Rue du Palais de justice

- UL Bar sur Aube :

9 Rue du collège

- USR :

Tél. : 03 25 73 38 47
Secrétariat lundi :
de 14 h à 16 h 30
e-mail : usrcgt10@gmail.com

- CSD CGT Aube

Fonction publique territoriale
Tél. : 03 25 73 68 26
le 1^{er} mardi du mois
2A Bd. du 1er RAM rdc
e-mail : cscdgt10@yahoo.fr



Le lien avec les syndiqués

1^{er} MAI 2020



Pour un monde juste, durable et solidaire



Organe officiel de l'Union des syndicats CGT de l'Aube • Rédaction administration : 2A Boulevard 1er RAM - 10000 TROYES
Tél. 03.25.73.38.47 - www.udcgt10.fr • Directrice de la publication : Josie Georgel • CPPAP 0608S06730 - BIMESTRIEL -

Le rôle irremplaçable de la Sécurité sociale



41 milliards de déficit annoncé mais surtout une confirmation du rôle irremplaçable de la Sécurité sociale

Le ministre du Budget et des comptes publics, Gérald Darmanin, a annoncé, hier, devant la Commission des affaires sociales du Sénat, que le déficit de la Sécurité sociale (y compris le Fonds de solidarité vieillesse qui prend en charge les cotisations sociales des chômeurs) atteindrait 41 milliards d'euros, en 2020.

Ce déficit serait, certes, s'il était confirmé à la fin de l'année, le plus important qu'ait connu la Sécurité sociale depuis sa création en 1946 et certains commentateurs soulignent, dès aujourd'hui, son caractère « abyssal ».

Il faut, néanmoins, prendre la juste mesure de la situation.

D'après les prévisions gouvernementales, ce déficit s'expliquerait, à hauteur de 8 milliards d'euros, par une hausse des dépenses d'assurance maladie liées à la crise sanitaire notamment dans les hôpitaux à l'achat d'équipements médicaux mais, pour les $\frac{3}{4}$, à une baisse des ressources de la Sécurité sociale (développement massif du chômage partiel qui conduit à une baisse considérable des cotisations sociales) ; diminution des recettes de la CSG et de la TVA qui concoure, maintenant, fortement au financement de la Sécurité sociale.

Le gouvernement estime que la baisse de la masse salariale sur laquelle est assis le financement de la Sécurité sociale baisserait de 7,5%, en 2020, correspondant à une baisse de l'emploi de 2,7% et une baisse du salaire moyen soumis à cotisations sociales de 4,9%. Ce scénario pessimiste n'a rien d'inéluctable.

Aussi spectaculaires que soient ces chiffres, il convient d'en apprécier la portée. Il faut d'abord les rapporter aux richesses créées : aussi spectaculaires qu'ils paraissent, 41 milliards d'euros représentent

1,7% du PIB. C'est aussi la moitié des exonérations des 80 milliards d'euros de cotisations sociales dont ont bénéficié les entreprises en 2019 et moins que les dividendes versés par les entreprises du CAC 40 l'année dernière.

En fait, ce déficit résulte surtout du fait que la Sécurité sociale a joué, une nouvelle fois, son rôle irremplaçable d'amortisseur social en période de crise.

Même si le gouvernement a réagi avec retard, il a su dégager les ressources pour faire face à la crise sanitaire et il a évité que la crise ne se traduise par une explosion des licenciements. La comparaison avec les États-Unis où des centaines de milliers de salariés ont été jetés du jour au lendemain à la rue et font la queue devant les « soupes populaires » montre l'importance d'une Sécurité sociale solidaire comme la nôtre.

Il est parfaitement possible de sortir par le haut de cette crise mais cela suppose de rompre avec les politiques qui ont été menées depuis des années, en répondant aux revendications des salariés, notamment dans la santé, par de véritables augmentations de salaires (et non par des primes « défiscalisées et désocialisées » c'est-à-dire exonérées de cotisations sociales, contribuant à fragiliser le financement de la Sécurité sociale) et en redonnant toute leur place aux services publics au lieu d'en faire, comme nous l'avons connu depuis 10 ans, la variable d'ajustement du retour à l'équilibre des comptes publics et sociaux, avec toutes les conséquences que chacun peut observer dans la crise actuelle. Si nous imposons ces alternatives, si nous redonnons le pouvoir aux salariés, nous empêcherons la récession majeure que nous prédit le gouvernement.



"Cette rentrée d'école devrait se faire en septembre".

DECONFINEMENT - La rentrée scolaire devrait se faire en septembre et non dès le 11 mai sur la base du volontariat des parents comme avancé jeudi par l'Élysée, a déclaré vendredi Philippe Martinez, le secrétaire général de la CGT.

Selon Philippe Martinez, la rentrée scolaire devrait se faire en septembre et non dès le 11 mai sur la base du volontariat des parents comme avancé jeudi par l'Élysée. "Notre position, mais aussi la position des scientifiques, parce que j'ai l'occasion de discuter avec certains, c'est que cette rentrée devrait se faire en septembre", a suggéré le secrétaire général de la CGT sur Sud Radio.

"Qu'est-ce que ça veut dire sur la base du volontariat ?

C'est les parents qui n'auront pas le choix (qui) enverront leurs enfants à l'école ? Dans quelle mesure ? Dans quelle proportion ? Et des parents qui ne voudraient pas pour des raisons valables envoyer leurs enfants à l'école mais qui auraient la pression de leur employeur pour retourner au boulot, comment ils sont pris en compte ?", a-t-il souligné.

Favorable aux interdictions des licenciements pendant la crise

Philippe Martinez a également appelé à ce que le Covid-19 soit reconnu comme maladie professionnelle pour tous les travailleurs concernés et pas seulement les soignants.

"Il faut que cette idée de maladie professionnelle soit mieux prise en compte.

C'est ce que l'ensemble des syndicats ont demandé à la ministre du Travail et (...) au président de la République, ça fait un petit moment déjà", a-t-il dit.



Le dirigeant a également de nouveau réclamé l'interdiction des licenciements pendant la crise sanitaire, alors qu'"en ce moment, il y a encore et toujours des licenciements. Il faut qu'on puisse vérifier que véritablement les entreprises sont en difficulté".

Le secrétaire général de la CGT a aussi défendu le dépôt de nouveaux préavis de grève de la fédération CGT des services publics pour tout le mois de mai, alors que ceux du mois d'avril avait été jugés "inopportuns" par le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, Olivier Dussopt.

"C'est une mesure de précaution quand les conditions sanitaires ne sont pas remplies", a-t-il expliqué. "On se bat pour sauver des vies et ça doit être la priorité pour tout le monde", a insisté le secrétaire général.

Il a enfin indiqué qu'Emmanuel Macron n'avait pas répondu à son courrier de début avril réclamant l'arrêt "immédiat" des activités non essentielles aux besoins vitaux, le non-versement des dividendes et l'abrogation de l'ordonnance "scandaleuse" autorisant à déroger au temps de travail.

Le 1^{er} mai dans l'Aube

Nous ne pourrons pas porter nos revendications et nous rassembler le 1er mai comme habituellement. Nous allons réaliser un album revendicatif qui sera relayé sur les réseaux sociaux.



Pour suivre l'actualité de nos actions

La page Facebook du l'UD. [facebook.com/UD-CGT-AUBE](https://www.facebook.com/UD-CGT-AUBE)



Le premier rempart au Covid-19 c'est les moyens humains et financiers

1^{er} Mai 2020
Je défends ma Sécu !

Applaudissements ?

Je veux bien sortir sur mon balcon tous les soirs à 20h pour applaudir les personnels hospitaliers, parce que c'est vrai qu'ils font un travail remarquable.

Je veux bien sortir sur mon balcon tous les soirs à 20h pour applaudir les personnels hospitaliers. Mais seulement si à 20h15, tout le monde se remet à sa fenêtre pour conspuer ce gouvernement et dénoncer les conditions de travail qui sont les leurs depuis des années.

On peut rappeler les chiffres les plus récents : plus de 8 mois de grève et de manifestations en 2019, [il y a suffisamment de photos pour voir comment la police les traitait à ce moment-là, drôle de façons de traiter des héros en France] En chiffres presque 300 services d'urgences en grève à l'automne dernier, plus de 1000 médecins chefs de services démissionnaires de leurs fonctions administratives en janvier, le tout pour dénoncer le manque de personnel, de matériel, la suppression des services d'urgences de proximité.

Je veux bien sortir sur mon balcon tous les soirs à 20h pour applaudir les personnels hospitaliers, parce qu'il est louable, et pas injustifié, de prendre ces femmes et ces hommes pour des héros ; mais il faut être vigilant à ce que, d'un même mouvement, ils ne soient pas aussi pris pour des imbéciles, que tous ceux qui sortent les applaudir passent à autre choses tout aussi rapidement et les laissent de nouveaux se battre seuls !



L'écho d'une militante

ROBERTE COURTADON, UNE OREILLE ATTENTIVE

Son nom revient sur toutes les lèvres même si elle préfère rester dans l'ombre. Veilleuse de nuit à l'Ehpad Saint-Vincent-de-Paul, Roberte Courtadon a pris fait et cause pour ses collègues. Au point d'oublier de profiter de ses 9 jours de congés qu'elle a passé très souvent au téléphone, pour s'enquérir de l'état moral et physique des unes, trouver des solutions aux autres. Parfois jusqu'à 22 h 30. « *J'en pleure la nuit tellement je pense aux difficultés des collègues* », avoue-t-elle. Son rôle a été prépondérant dans la mise en place des navettes pour ses collègues dépourvues de moyen de transport. C'est elle qui recueille les besoins, centralise les demandes et coordonne l'opération en lien étroit avec Cristelle Ferrera de Moura, directrice de l'Ehpad et l'Assage, l'association mère. Déléguée CGT au comité social et économique depuis l'automne dernier, Roberte se dit « à fond » dans son engagement syndical depuis 5 ans. Née en 1968 au Vietnam, Roberte affirme détenir cette fibre sociale depuis son arrivée avec sa famille à Troyes dans les années 1980. « *Mon père faisait partie d'une association culturelle vietnamienne. On a toujours aidé nos compatriotes pour les tâches administratives, leur donner des leçons de français et pour conserver le maximum de traditions du pays* », raconte-t-elle. Son aventure syndicale a commencé il y a plusieurs années, lorsqu'elle a frappé à la porte de la CGT pour résoudre un problème avec la direction de l'Ehpad de l'époque. « *Marc Joudelat avait pris cinq heures pour m'écouter. C'est là que j'ai pris conscience de l'importance de l'écoute.* »



Roberte Courtadon, déléguée CGT du CSE de l'Ehpad Saint-Vincent-de-Paul.

Militants - Adhérents

— entre —
VOUS
 et —
nous
 un lien
 indissociable



partenariat@macif.fr



Essentiel pour moi

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.